

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt six mai deux mille neuf, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 19/05/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Hubert LEHMANN, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Alexandre MAZIN, Marie-Claire RAPAUD – CHATEAUNEUF, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADÉ, Monique REIX – BUSSY, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Dominique GILLES, Philippe STEYAERT.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2009 – 062 : TRAVAUX DE VOIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

**Vu** l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président expose que la Communauté de Communes de Noblat doit réaliser des travaux de renforcement d'un mur de soutènement sur la Voie d'Intérêt Communautaire n°29, au niveau du Moulin du Got, sur la commune de Saint-Léonard de Noblat.

Monsieur le Président précise que ces travaux sont estimés à 23 585,00 € HT et que la Communauté de Communes de Noblat peut bénéficier d'une subvention du Conseil Général de la Haute – Vienne, à un taux de 55 % de la dépense, pour la réalisation de ceux-ci.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
24 voix pour, 0 contre et 0 abstention

**Sollicite** du Conseil Général de la Haute Vienne une subvention de 12 971,75 € pour le renforcement d'un mur de soutènement sur la VIC n°29,

**Charge** Monsieur le Président de réaliser les démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 27 mai 2009

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 29/05/2009

Le Président,

The image shows a blue circular official stamp of the Communauté de Communes de Noblat, Haute-Vienne. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT' around the top edge and 'SAINT LEONARD DE NOBLAT HAUTE-VIENNE' in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

Objet de l'acte : Subvention voirie CTD

Date de transmission de l'acte : 29/05/2009

Date de réception de l'accusé de réception : 29/05/2009

Numéro de l'acte : 2009-062 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20090526-2009-062-DE

Date de décision : 26/05/2009

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions